



Thème 2 : privilégier les formations supérieures publiques

Depuis 2007, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de construire le marché de l'enseignement supérieur en organisant la concurrence entre formations et en ouvrant ce marché aux formations privées au détriment des formations publiques. À travers la mise en place des établissements publics expérimentaux (EPE), de grands établissements, les fusions d'établissements, la mise en place des grandes universités de recherche (GUR), on observe une paupérisation des universités en poursuivant son désengagement au niveau des universités conduisant à l'injonction d'ouvrir des formations par apprentissage pour pallier l'insuffisance de la dotation État, à construire des maquettes de formation avec des enseignements organisés à distance pour faire des économies sur les heures d'enseignement au détriment des étudiants, on observe une paupérisation des universités. L'État subventionne et autorise l'ouverture de formations privées qui mènent une campagne féroce contre les établissements publics, notamment lors des salons de promotion des formations et sur les plateformes Parcoursup ou Mon Master, qui précipite les étudiants vers les formations privées. On note également la montée en puissance de groupes privés financés par des fonds d'investissement tel que Galileo avec 210 000 étudiants dans le monde, qui emploie des personnalités publiques pour faire du lobbying. Par ailleurs, les plateformes Parcoursup et, depuis cette année, Mon Master, outils de sélection et de gestion de flux, renforcent la discrimination sociale et entraînent un surplus de travail pour les collègues sans répondre à aucune problématique des étudiants (nombre de places insuffisantes, ...). Ces plateformes entraînent aussi de l'anxiété pour les étudiants et leur famille dès la classe de seconde.

Le SNESUP-FSU dénonce :

- la sélection à l'entrée de l'université via la plateforme Parcoursup et en demande la suppression ;
- l'injonction à l'employabilité ;
- toute forme d'hybridation des maquettes de formation et de diminution des heures de formation en présentiel ;
- l'approche par compétence actuelle orientée uniquement vers la demande d'une frange du monde socio-économique (MEDEF).

Propositions et revendications concernant le service public, le privé, l'apprentissage et l'orientation

- Promotion de la qualité des formations publiques, espaces de création des savoirs, en insistant sur le fait qu'elles reposent sur une recherche rigoureuse et la solidité des statuts des E et EC. À l'inverse, le SNESUP-FSU dénonce la qualité variable des formations dans les écoles privées qui sont rarement adossées à la recherche.
- Différenciation entre formations publiques et privées auprès des étudiants et de leur famille, clarifiée par une simplification de l'offre de formation dans Parcoursup et Mon Master. Cela passe notamment par le renforcement des services d'orientation publics pour acculturer les familles aux formations supérieures.
- Création (ou maintien) de formations publiques de proximité, permettant aux jeunes de s'inscrire dans la filière de leur choix (réflexion sur la territorialisation de l'ESR), avec des enseignements organisés en présentiel.
- Les ressources financières des formations en alternance ne doivent pas servir d'arguments au maintien ou non d'une formation.
- Dans le cadre de l'apprentissage, les mémoires de fin d'études doivent être évalués par les enseignants de la formation et non par le tuteur en entreprise.

Propositions et revendications concernant l'accès en Master

Concernant la démocratisation de l'accès en Master, le SNESUP-FSU constate que, en dehors des MEEF, le nombre de places proposées en Master est inférieur à la demande en forte hausse des étudiants de L3. Le SNESUP-FSU demande des créations de places à la hauteur des besoins dans un contexte d'augmentation continue du nombre d'étudiants.

Le SNESUP-FSU réitère sa demande d'une plateforme d'affectation qui permette de satisfaire les attentes des étudiant·es et qui respecte le travail des équipes pédagogiques, en prenant notamment en compte la hiérarchisation de leurs vœux de poursuites d'études. Il demande également une révision du calendrier Mon Master, qui privilégie indirectement l'inscription dans des formations privées, ainsi que la limitation du nombre des documents à fournir (qui doivent être limités à ce qui est réellement requis pour les besoins de la formation) et la suppression des lettres de recommandation universitaires et d'entreprises.

Il rappelle :

- que chaque étudiant·e titulaire d'une licence doit pouvoir s'inscrire dans un master dont la licence lui a permis d'acquérir les pré-requis ;
- que les étudiant.es ne doivent pas être utilisés comme variable d'ajustement pour les charges d'enseignement ;
- qu'à ce titre les stages sont une modalité pédagogique.

Pour le SNESUP-FSU, la tension à l'entrée de la licence comme du master ne peut se régler par une gestion des flux arbitraires ni par une sélection accrue. Elle nécessite un investissement permettant la création de places dans l'enseignement supérieur public et le recrutement d'enseignant·es titulaires. Tout autre choix conduira inévitablement à la

dégradation du service public de l'ESR et à la dégradation des conditions de travail et d'études.

Le SNESUP-FSU rappelle que les étudiant.es sont des usagers avec des droits politiques et ne sont pas des client.es de l'université. Par ailleurs, puisqu'elles ont le monopole de la collation des grades, les universités devraient aussi avoir celui des diverses labellisations qui fleurissent dans l'enseignement supérieur.

Le SNESUP-FSU demande une augmentation des moyens humains et financiers pour :

- mieux suivre et encadrer les étudiants (réduire notamment la taille des groupes) ;
- garantir le nombre d'heures de formation nécessaires pour garantir une cohérence disciplinaire. Dans le cadre des formations en alternance, maintenir l'ensemble des enseignements, y compris pratiques, en présence.

Le SNESUP-FSU propose l'organisation d'une conférence de défense de l'ESR public et la rédaction d'un livre noir sur la privatisation de l'ESR, en lien avec les autres organisations syndicales.

Former les étudiants aux enjeux écologiques

CONSTAT

Une synthèse des groupes de travail mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur a été transmise aux établissements pour que ces derniers rédigent leur plan de transition écologique et son intégration dans les formations. L'objectif est qu'à terme tou·tes les étudiant·es suivent une unité d'enseignement sur les problématiques de changement climatique et de biodiversité. Plusieurs problèmes émergent des recommandations du ministère : auto-formation des enseignant·es à l'aide de tutoriels sous forme numérique, saupoudrage qui relève d'une opération de « greenwashing », standardisation des contenus très orientés vers les préoccupations du monde socio-économique, marginalisation des enseignements existants. Ce document est surtout idéologique mettant en valeur une politique productiviste s'appuyant sur des groupes de réflexion tel que le Shift Project, en outre, dans un contexte marqué par des politiques inexistantes, voire carrément nocives, en matière environnementale.

CE QUE L'ON DÉFEND SYNDICALEMENT

Le SNESUP-FSU défend une politique ambitieuse généralisant des formations spécifiques à l'écologie et à l'environnement, mais également pour l'ensemble des formations une éducation politique sur ces enjeux en s'appuyant sur la littérature scientifique. Pour le SNESUP-FSU, l'université publique se doit de préparer les étudiant·es à comprendre, analyser et agir dans un monde confronté aux dérèglements environnementaux et par conséquent incertain. Les défis auxquels nos sociétés font face découlent les questions environnementales, et notre capacité à opérer les transitions nécessaires (démocratiques, économiques, sociales, technologiques, etc.) qui reposera sur les générations futures dans tous ces domaines. Nos formations universitaires doivent être à même d'anticiper ces changements et d'accompagner les étudiant·es dans cette direction.

Pour assurer ces nouveaux défis, le gouvernement se contente d'effets d'annonces et d'affichage sans effets. Le SNESUP-FSU réaffirme la nécessité d'avoir des moyens supplémentaires et un encadrement à la hauteur, qui passe par la création de postes de titulaires. Les projets étudiant·es ne peuvent en outre être financés par des fonds sociaux déjà sous dotés (CVEC, FSDIE, etc). De même, la construction d'objets d'enseignements sur les questions écologiques nécessite du temps collectif pour réfléchir ensemble, échanger, mutualiser les pratiques. Par conséquent les universitaires ont besoin de temps de travail, intégré dans les services pour permettre leur formation continue et l'intégration dans les enseignements, via des problématisations propres à la discipline enseignée. A contrario, des UE bloquées, standardisées, tendant parfois à la moralisation ne seront pas à même de répondre aux désirs exprimés par les étudiant·es de bénéficier de formations prenant en compte les défis écologiques et sociaux auxquels nos sociétés sont confrontées.

Pour le SNESUP-FSU, les contenus de formation doivent être construits par les universitaires, en appui sur la recherche scientifique et doit favoriser le débat, la disputatio et la controverse scientifique à même de développer la pensée critique des étudiant·es. Enfin, le pilotage doit relever des enseignant·es et enseignant·es-chercheur·es et non des ingénieur·es pédagogiques.

En conclusion le SNESUP-FSU prône une politique publique ambitieuse pour engager nos sociétés dans les transitions écologiques et dans une perspective de justice sociale. Cela doit se traduire dans les formations universitaires mais également dans les rénovations globales du bâti universitaire et plus généralement dans toutes les politiques menées dans l'ESR, tant au niveau national que local.

Nous poursuivrons dans notre syndicat les débats avec la volonté de porter les controverses. Nous ferons aussi valoir nos contre-propositions, en cherchant les alliances avec d'autres organisations syndicales et/ou associations.

Vote sur les 2 textes : 93 pour ; 3 contre ; 0 abs ; 0 nppv